



2
Jours

L'immobilier durable

dans IMMOBILIER - DROIT DE L'URBANISME / Réf : JUR-TRIM-9

Objectifs de la formation

- Définir les enjeux de l'immobilier durable
- Identifier les certifications et les labels disponibles
- Développer une culture technique au sein d'une entreprise en matière d'immobilier durable

Programme de la formation

A l'issue de la formation, les participants seront préparés à :

Jour 1 - Matin

1. Décrire le développement durable

- Contexte
- Enjeux mondiaux

2. Examiner la réglementation de l'immobilier durable

- Accord de Kyoto
- Paquet climat énergie européen
- Lois Grenelle I et II
- RT 2012 : futures échéances, dates butoirs, objectifs et moyens
- Le diagnostic de performance énergétique : réglementation actuelle

Jour 1 - Après-midi

3. Identifier les labels et certifications en France

- Certifications HQE et H&E (cahiers des charges, maîtrise des coûts, coordination des intervenants)



- Certifications et les labels HPE
- Niveaux de performance à atteindre, phase de vie d'un bâtiment : Bâtiments Basse Consommation (BBC), bâtiments passifs - BEPAS/PassivHouse et bâtiments à énergie positive
- Comparatif avec l'international (LEED, DGNB, BREEAM, Minergie)
- Les organismes certificateurs et leurs exigences
- Le processus et règles de certification

Jour 2 - Matin

4. Identifier les défis pour les acteurs de l'immobilier

- Les matériaux (provenance et qualité)
- La gestion des ressources et des déchets
- La prise en compte de la biodiversité
- La mixité sociale et fonctionnelle
- L'accessibilité (handicap, senior)

Jour 2 - Après-midi

5. Etablir une démarche durable pratique

- Listing des solutions techniques
- Méthodologie de réduction des consommations des bâtiments existants
- Garanties à exiger et suivi nécessaire
- Bail vert
- Communiquer efficacement pour convaincre les investisseurs
- Coût global : aide à l'investissement, constitution des dossiers administratifs

6. Examiner des exemples de réalisations en rénovation et construction

Pré-requis

Aucune connaissance préalable n'est requise pour suivre cette formation

Public cible



Agent immobilier

Pédagogie

Méthodes pédagogiques

- Alternance d'apports théoriques et de cas pratiques afin de permettre aux stagiaires de s'approprier efficacement le contenu des formations.
- Organisation de jeux de rôles et mises en situation concrètes des stagiaires.

Modalités d'évaluation

- Evaluation des acquis à l'issue de chaque partie de la formation, et exercices de synthèse écrits à la fin des formations.
- Une attestation de formation reprenant l'ensemble des objectifs pédagogiques sera délivrée à chaque participant à l'issue de la formation.

SAS LEXOM

au capital de 25 000,00 €

Siège social : 155 Avenue René Privat - 07000 PRIVAS

N° SIRET : 510 869 274 00066 - RCS Aubenas

Code NAF : 85.59A / N° TVA Intra : FR 74510869274



LES FILIALES DU GROUPE LEXOM :



